

**PROCES-VERBAL N°10
DU BUREAU EXECUTIF PLENIER
Mercredi 10 et 17 Juin 2008**



Présents :

Monsieur Gil PELLAN, Président

Messieurs Philippe BEUCHET, Vice-Président, Chargé des Organisations et des Relations Internationales,

Laurent MOREUIL, Vice-Président, Chargé du Beach Volley ; Trésorier Général Adjoint,

Jean-Philippe LACHAUME, Vice-Président, en charge des Relations Juridiques

Christian ALBE, Trésorier Général

Daniel MURAIL, Secrétaire Général

Eric TANGUY, Secrétaire Général Adjoint

Assistent : Robert FLANDIN, Chargé de mission

Membre représentant la LNV

Monsieur Pierre COQUAND, Président de la LNV

Membres excusés

Mademoiselle Hélène GROG, Chargée de mission

Messieurs Jean-Paul ALORO, Représentant de la LNV

André GLAIVE, Chargé de mission

Michel COGNE, Directeur Technique National



Ordre du Jour :

			Pages
1	INFORMATIONS DU PRESIDENT	GP	3
2	ADOPTION DES PROCES-VERBAUX	DM	3-4
21	PV des Commissions Centrales		
3	VIE FEDERALE	DM	4-5
31	<i>Championnat du Monde Juniors</i>		4
32	<i>Réunion de la CCA</i>		4
33	<i>AG électorale</i>		4-5
34	<i>Labels « club formateur, fédéraux, régionaux, »</i>		5
4	POINT FINANCIER	CA	5
	<i>Situation financière</i>		5
5	DTN	MC	5
6	LNV	GP	5-6
61	<i>CNVB</i>		5-6
7	COMMUNICATION		6
8	MARKETING		6
9	INTERNATIONAL		6

Le Président
Gil PELLAN

Date de rédaction : 18/06/2008
Date d'approbation : Adopé par le CDF N°1 du 01/07/2008
Date de diffusion : 11/07/2008
Auteur : Daniel MURAIL

1. INFOS DU PRESIDENT

(réunion téléphonique du 10 Juin : Présents : *Gil PELLAN, Christian ALBE, Robert FLANDIN, Eric TANGUY, Philippe BEUCHET, Laurent MOREUIL, Daniel MURAIL, Pierre COQUAND, Jean Philippe LACHAUME.* – **Excusés :** *Hélène GROC, JEAN PAUL ALORO, André GLAIVE, Michel COGNE*)

Une position majoritaire a été prise afin d'exprimer un rejet de la politique mise en place à travers un vote négatif du rapport moral.

Un léger retournement de situation au moment du vote du rapport financier qui a été approuvé à la majorité relative.

Lors d'une réunion qui s'est tenue après, le CDF a pris la décision de proposer une AG électorale le 6 septembre 2008, quel que soit le résultat du vote de défiance.

La défiance a été votée ainsi que la fixation de l'AG électorale au 6 septembre 2008 (ou le 13 septembre en cas d'indisponibilité de salle).

L'Assemblée Générale a ensuite voté contre les propositions financières et a proposé une augmentation de 4% des tarifs (sauf amendes et droits).

Un vote du règlement des pôles a suivi.

Le reste de l'AG s'est poursuivi sans problème particulier concernant les propositions et les vœux prévus.

Le président rappelle que 48 h avant la tenue de l'Assemblée Générale, Mme la Directrice des sports, en conclusion de la réunion sur la convention d'objectifs, a dicté la recommandation suivante : la discipline peut avoir des ambitions mais si elle doit passer par des annulations d'engagements de dépenses nous devons aussi prendre ses décisions.

L'absence du président et des membres du Bureau Exécutif au dîner de clôture de l'Assemblée Générale a été précédée d'explications auprès des personnalités territoriales et des organisateurs.

Suite à ces décisions d'AG, le projet politique doit être mis en attente.

Tout engagement financier doit être approuvé par le président ou le trésorier.

Pour la convention d'objectifs, il a été obtenu une réduction de 7,2%. Nous attendons la présentation du DTN sur les engagements depuis la Convention d'Objectifs et des propositions qu'il doit effectuer.

2. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX

2.1. PV des Commissions Centrales

- **PV N°7 de la Commission mixte :** **(réunion téléphonique du 17 Juin : Présents :** *Gil PELLAN, Christian ALBE, Robert FLANDIN, Daniel MURAIL, Pierre COQUAND, André GLAIVE, Eric TANGUY,* **Excusés :** *Hélène GROC, JEAN PAUL ALORO, Michel COGNE, Jean Philippe LACHAUME, Laurent MOREUIL, Philippe BEUCHET*)

Le BE valide le paragraphe 1 du PV de la Commission mixte (convention CFC).

Il renvoie tout le reste du PV et ne le valide pas, la commission mixte ne s'étant pas réunie dans de parfaite condition de convocation, déplacement de date suite aux congés du DTN et présence d'aucun représentant élu de la FFVB

Date de rédaction : 18/06/2008
 Date d'approbation : Adopé par le CDF N°1 du 01/07/2008
 Date de diffusion : 11/07/2008
 Auteur : Daniel MURAIL

Sur le dernier paragraphe le Bureau Exécutif demande :

- de revoir les conditions et explication du planning des proposition d'acceptation des contrats pour les stagiaires CFPC (texte pas clair)
- Que ce soit le club professionnel qui paie la formation en cas de retour vers un club pro après un passage en N2 du stagiaire et non directement le club de N2

3. VIE FEDERALE

3.1. Championnat du Monde Juniors (réunion téléphonique du 10 Juin : Présents : Gil PELLAN, Christian ALBE, Robert FLANDIN, Eric TANGUY, Philippe BEUCHET, Laurent MOREUIL, Daniel MURAIL, Pierre COQUAND, Jean Philippe LACHAUME. – Excusés : Hélène GROC, JEAN PAUL ALORO, André GLAIVE, Michel COGNE)

Le week-end du 14 et 17 juin se tient le congrés de la FIVB à DUBAÏ.

Le président Gil PELLAN estime ne plus avoir un mandat représentatif de la FFVB suite au vote de défiance et a décidé d'envoyer un courrier au président ACCOSTA relatant ce qui s'est passé lors de l'AG de Sarlat.

Ce courrier précise qu'il n'y pas de doute sur l'organisation du Championnat du monde juniors 2009, par la FFVB mais il appartiendra à l'équipe élue le 6 septembre de se positionner sur la suite de la préparation de cette épreuve.

Il est demandé au président ACOSTA de garder toute sa confiance envers la France.

Dans le budget 2009 la charge du Championnat est de 150000€ de fonds propres de la FFVB.

3.2. Réunion de la CCA (réunion téléphonique du 17 Juin : Présents : Gil PELLAN, Christian ALBE, Robert FLANDIN, Daniel MURAIL, Pierre COQUAND, André GLAIVE, Eric TANGUY, Excusés : Hélène GROC, JEAN PAUL ALORO, Michel COGNE, Jean Philippe LACHAUME, Laurent MOREUIL, Philippe BEUCHET)

- ✚ Les 6 membres titulaire de la CCA se réuniront le 5 juillet à PARIS
- ✚ Il est demandé de procéder aux désignations des arbitres en limitant au mieux les déplacements.
- ✚ La réunion de l'ERC est statutaire et est maintenue à Nice du 10 au 12 juillet.
- ✚ Inscription d'un arbitre français au stage d'arbitre international : 1350 € d'engagement/hébergement + voyage aller retour (Turquie)

3.3. AG électorale : (réunion téléphonique du 17 Juin : Présents : Gil PELLAN, Christian ALBE, Robert FLANDIN, Daniel MURAIL, Pierre COQUAND, André GLAIVE, Eric TANGUY, Excusés : Hélène GROC, JEAN PAUL ALORO, Michel COGNE, Jean Philippe LACHAUME, Laurent MOREUIL, Philippe BEUCHET)

N'ayant pas trouver de disponibilité gratuite auprès des institutions sportive, proposition le 6 septembre à Mercure Orly : 7000€ (sans compter les hébergements et accueil la veille pour la commission de contrôle et membres du comité directeur.

Date de rédaction : 18/06/2008
 Date d'approbation : Adopé par le CDF N°1 du 01/07/2008
 Date de diffusion : 11/07/2008
 Auteur : Daniel MURAIL

La composition de la commission électorale sera fonction du planning des réunions (environ trois réunions) et de la disponibilité des commissaires pendant la période de vacances.

**3.4. Labels « club formateur, fédéraux, régionaux, » (réunion téléphonique du 17 Juin :
Présents : Gil PELLAN, Christian ALBE, Robert FLANDIN, Daniel MURAIL, Pierre COQUAND, André GLAIVE, Eric TANGUY, Excusés : Hélène GROC, JEAN PAUL ALORO, Michel COGNE, Jean Philippe LACHAUME, Laurent MOREUIL, Philippe BEUCHET)**

Validation de la liste des propositions envoyée par les Ligues régionales.

le résultat final fait apparaître les nombre suivant (inférieurs à l'an dernier) :

Formateur	Fédéral	Régional
67	32	56

Au niveau des dépenses :

Les clubs formateurs reçoivent 10 ballons MOLTEN (sur la dotation annuelle de 1500 ballons)

Les clubs fédéraux et régionaux 1 diplôme destiné à leur communication interne et externe

4. POINT FINANCIER

4.1. Situation financière (réunion téléphonique du 17 Juin : Présents : Gil PELLAN, Christian ALBE, Robert FLANDIN, Daniel MURAIL, Pierre COQUAND, André GLAIVE, Eric TANGUY, Excusés : Hélène GROC, JEAN PAUL ALORO, Michel COGNE, Jean Philippe LACHAUME, Laurent MOREUIL, Philippe BEUCHET)

Paiement aux fournisseurs de la FFVB, aux clubs organisateurs des finales de jeunes, déplacements des arbitres, salaire du personnel (3mois).

Les rentrées des engagements et des licences et le versement du solde de la subvention du ministère (837 000€) n'est effectif qu'à partir de septembre/octobre

Le Bureau Exécutif donne pouvoir au Trésorier Général pour obtenir un prêt bancaire de 4 mois de 500 000 €

5. DTN

Pas de point à l'ordre du jour.

6. LNV

6.1. CNVB (réunion téléphonique du 10 Juin : Présents : Gil PELLAN, Christian ALBE, Robert FLANDIN, Eric TANGUY, Philippe BEUCHET, Laurent MOREUIL, Daniel MURAIL, Pierre COQUAND, Jean Philippe LACHAUME. – Excusés : Hélène GROC, JEAN PAUL ALORO, André GLAIVE, Michel COGNE)

L'absence de budget authentique et incontestable amène le Bureau Exécutif à demander au chargé de mission auprès du trésorier de faire un rapprochement avec la réalité d'un engagement en pro B : déplacements, hébergement, redevance d'engagement, arbitrage.

Les chiffres présentés actuellement posent beaucoup de questions sur leur réalité et la totalité des dépenses

Rappel de la décision votée à l'A.G. du 1^{er} et 2 juin 2007 :

Date de rédaction : 18/06/2008
Date d'approbation : Adopé par le CDF N°1 du 01/07/2008
Date de diffusion : 11/07/2008
Auteur : Daniel MURAIL

Sous réserve d'un dispositif règlementaire adapté et de faisabilité financière.

Cette proposition pourra trouver une adaptation en fonction des propositions du groupe de travail sur les organisations sportives de la FFVB.

Aucune décision ne peut être prise avant l'entrée en fonction de la nouvelle équipe. Si la montée du CNVB en Pro B a été actée, elle demeure conditionnée par sa faisabilité financière telle que cela ressort du PV de l'AG du 1^{er} et 2 juin 2007 et dans la mesure où le budget afférent n'est pas actuellement voté intégralement.

Après en avoir délibéré le Bureau Exécutif prend la décision suivante :

Le CNVB est maintenu en pro B sous réserve des dispositions financières qui seront prises par la nouvelle équipe.

Le calendrier sera établi avec le CNVB en pro B et avec à 16 équipes (ou 14 selon les conditions de l'AG de la LNV.)

7. COMMUNICATION

Pas de point à l'ordre du jour.

8. MARKETING

Pas de point à l'ordre du jour.

9. INTERNATIONAL

Pas de point à l'ordre du jour.

Le Président,
Gil PELLAN

Le Secrétaire Général,
Daniel MURAIL

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux
Membres du Comité Directeur Fédéral
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne

Date de rédaction : 18/06/2008
Date d'approbation : Adopé par le CDF N°1 du 01/07/2008
Date de diffusion : 11/07/2008
Auteur : Daniel MURAIL